

# Ma généalogie aux Archives municipales de Tourcoing

*Qui sont mes ancêtres ?*



D  
É  
B  
U  
T  
A  
N  
T

**Archives  
municipales**  
//////////le Réseau des idées

#### Renseignements

Archives municipales  
28 rue Pierre de Guethem  
Tél. 03 59 63 42 85  
archives@ville-tourcoing.fr



Tourcoing

Avant toute chose, pour commencer votre généalogie, il vous faut rassembler tous les éléments (documents administratifs, photographies datées, faire-part de décès...) qui permettent d'avoir des assurances quant aux lieux, dates et personnes recherchées.

## • L'Etat civil

Les Archives municipales conservent les actes d'état civil de plus de 100 ans. Ainsi en 2019, les registres consultables sur place vont jusqu'en 1918, en 2020, ils iront jusqu'en 1919... Pour les actes de moins de 100 ans, ils sont conservés au service de l'état-civil de Tourcoing, situé à l'Hôtel de ville.

Pour rappel, depuis la loi du 15 juillet 2008, les registres de naissance et mariage ne sont communicables qu'au bout de 75 ans, les registres de décès, sont immédiatement communicables.

## • Les registres de naissance, mariage, décès

À partir de 1792, la tenue des registres d'état civil : naissances, mariages, décès est rendue obligatoire.

Si vous connaissez la date précise, vous pouvez demander la consultation du registre de l'année concernée. Vous pouvez regarder à la date, mais il se peut que plusieurs actes aient été passés dans la même journée. Nous vous conseillons donc de regarder la table alphabétique se trouvant à la fin du registre, vous permettant de vous référer au numéro de l'acte.

Rousseliz	Yvonne Marie Louise, fille n <sup>e</sup> 1600. de Lippold Emile <sup>Albert</sup>	12 juillet	919
Ryckaert	Suzanne, fille de W <sup>te</sup>	13 juin	765
Saint Venant	Marie Madeleine, fille de Jules Joseph	2 mars	425
Saison	Marie, fille de Augustin	4 d <sup>e</sup>	1601
Samaeys	Yvonne Irma, fille de Léon Joseph	2 mars	422

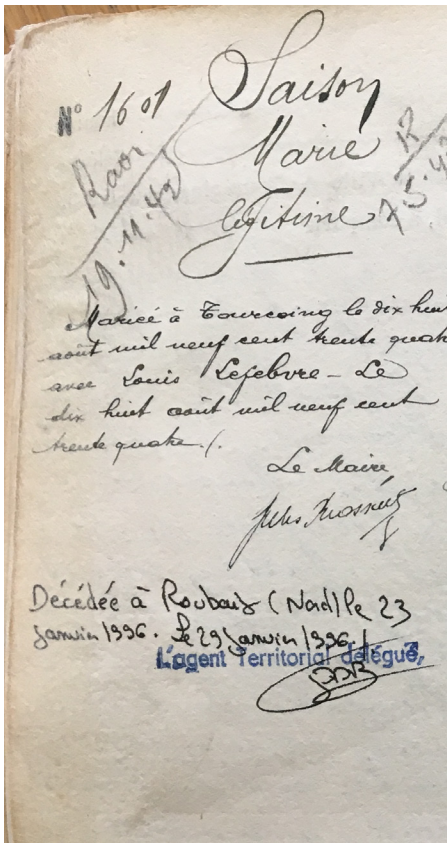
**N° 1601** Saison Marie Legitime

L'an mil neuf cent six, le quatre Décembre à quatre heures du soir, par-devant nous, Emile Lecombe, adjoint au Maire délégué pour remplir les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil de la Ville de Tourcoing, chef-lieu de cantons, arrondissement de Lille, département du Nord, a comparu Augustin Saison âgé de trente deux ans, rattaché, né à Courcoing et domicilié rue de Beauvais. Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui et sa demeure ci-dessus désignée hier à onze heures cinquante cinq minutes du soir et de Célina Loridan, âgée de trente un ans, son épouse, sans profession, native de Wattrelos (Nord) domiciliée chez le Comparant auquel enfant il a été donné le prénom de Marie. En présence de Michel Goepfert âgé de trente quatre ans, fleur et de Victor Paco, âgé de trente quatre ans, fleur. Tous deux domiciliés à Courcoing. Et ont le Comparant et les témoins signé avec nous, après lecture.

Mariée à Courcoing le dix huit août mil neuf cent quatre avec Louis Lefebvre - Le dix huit août mil neuf cent quatre.

Le Maire, Jules Lecombe

Décédée à Roubaix (Nord) le 23 Janvier 1996. L'agent territorial délégué, 2013



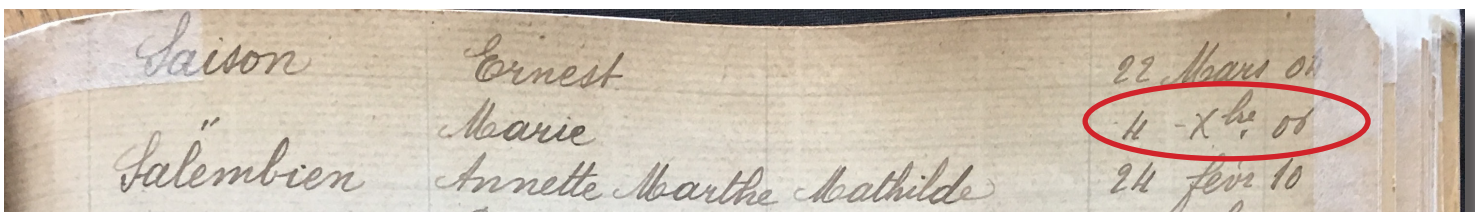
Précisions sur la particularité des actes de naissance : **dans la marge de l'acte peuvent être inscrites des mentions marginales. Il s'agit de la mention du mariage, du décès, du divorce ou de toute modification de l'état civil de la personne concernée par l'acte de naissance.**

Dans les actes de naissance, mariage, décès, vous ne trouverez que l'âge des personnes lors des événements (l'acte de naissance pourra indiquer l'âge des parents ; l'acte de mariage celui des époux ; l'acte de décès celui de la personne défunte). Vous en déduirez alors approximativement leur date de naissance qu'il vous sera ensuite aisé de préciser (jour et mois) grâce aux tables annuelles ou décennales.

### • Les tables décennales

Les tables décennales sont instaurées lors de la création de l'état civil en 1792.

Elles sont établies tous les dix ans et indiquent **les noms par ordre alphabétique** des personnes qui sont nées, décédées ou se sont mariées pendant ces tranches de 10 ans, ainsi que la date de l'événement. Elles sont pratiques lorsque l'on ne connaît pas la date précise d'un acte. Lorsque vous avez trouvé votre ancêtre et la date de l'acte qui vous intéresse, il faut **vous reporter au registre pour consulter l'acte lui-même.**



Si vous ne trouvez pas un nom dans une table, alors que vous êtes sûr de votre information, n'hésitez pas à vérifier quand même dans les actes eux-mêmes, le rédacteur de la table décennale ayant pu omettre certains noms.

Les enfants naturels reconnus tardivement apparaissent dans la table avec le nom sous lequel ils ont été déclarés à la naissance.

## • Notes sur les abréviations que vous pouvez trouver

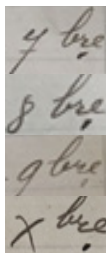
### **Pour les mois**

7bre : septembre (et non juillet)

8bre : octobre

9bre : novembre

Xbre : décembre



### **Pour les prénoms**

Hri, Hette : Henri, Henriette

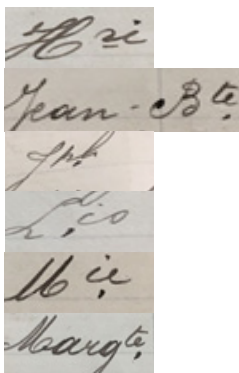
J Bte : Jean-Baptiste

Jph : Joseph

Ls, Lse : Louis, Louise

Mie : Marie

Mgte : Marguerite



Jn : Jean ; Hor : Hector ; Frcoise : Françoise ; Phle : Philippe ; Pr : Pierre ; Vor : Victor....

Vous êtes maintenant à l'aise avec l'état civil... **pour en savoir plus sur les recherches dans les registres paroissiaux ou dans d'autres sources, vous pouvez consulter notre fiche « Niveau intermédiaire ».**

